Vies suspendues : l’exil des rescapés roms du Kosovo

Description

Les guerres de Yougoslavie ont chassé vers l’exil des rescapés des massacres. Ce texte présente une réflexion sur les exilés roms du Kosovo, fondée sur une expérience d’accompagnement psychologique des demandeurs d’asile en Belgique.



Les Roms ne comptent pas parmi les groupes de victimes médiatisés des guerres de Yougoslavie. Le sort des Roms du Kosovo, avant, pendant et après la « petite guerre » (mars-juin 1999) est peu connu. Utilisés par chaque camp pour combattre l’ennemi, soupçonnés collectivement d’avoir collaboré avec l’administration serbe, ils ont été victimes de persécutions et de violences physiques jusqu’au massacre. Ces actes restent non élucidés et leurs auteurs, Albanais, Croates ou bien Serbes, n’ont pas été traduits en justice. Cette situation a contribué au sentiment d’insécurité de la communauté, et au choix de l’exil pour un grand nombre d’entre eux.

La clinique où travaille l’auteur de ce texte, située à Namur en Belgique, est confrontée à la litanie de flash-backs et de cauchemars de ces exilés. Leur souffrance psychique est issue d’épisodes de violence collective qui n’ont pas été officiellement qualifiés de « génocide » mais qui sont décrits comme tels par les rescapés. Vivant aux marges du droit en Belgique, ceux-ci n’ont pas d’existence politique. Le travail du thérapeute consiste à tenter de débloquer une parole qui est difficile à émettre. Cette parole s’attarde largement sur la cour, espace de sociabilité de la communauté rom, rurale et sédentarisée, lieu des souvenirs de la vie passée, devenue lieu des massacres.

Témoignage

Madame Goran (pseudonyme) est venue à ma consultation en 2012 alors qu’elle était avec sa famille dans un centre de la Croix Rouge. Elle a dû depuis quitter le centre, après avoir reçu une réponse négative à se demande d’asile et ne peut dès lors plus plus venir en consultation. Je garde néanmoins le contact avec la famille qui, malgré les années passées, continue de vivre dans la peur. Aucun membre de la famille n’a encore obtenu le statut de réfugié, tous sont en situation illégale et attendent. La famille survit tant bien que mal, grâce à l’aide de la banque alimentaire, des gestes de solidarité de la part de l’école que fréquentent les enfants, et de l’argent ramené à la maison par une des filles, stagiaire chez un coiffeur.

Monsieur Goran précise : « *Je ne cesse de penser à ce qu’il adviendra de nous si nous devons retourner là-bas. Pour aller où ? On nous dit d’y retourner car la situation s’est améliorée au Kosovo. Mais cela n’est pas vrai.* » La communauté rom y est discriminée dans de nombreux domaines de la vie quotidienne comme la recherche de travail et l’accès aux services sociaux. Leurs logements ont été détruits ou sont occupés par d’autres familles.

Pendant la guerre, à Kovraga où résident alors les Goran (commune d’Istok dans le nord-ouest du Kosovo), les Serbes ont pillé et incendié de nombreuses maisons. Sous la contrainte, certains membres de la communauté rom leur ont prêté main forte. Un matin de l’été 1999, les Albanais accusent les Roms du hameau de collaboration avec les Serbes. Madame Goran s’abrite dans la cave de la maison où elle habite. Ses enfants sont blottis contre elle lorsque le premier coup de feu éclate. Les hommes doivent sortir en premier, ensuite les femmes et les enfants. Mais, devinant le danger, son mari sort avec les enfants et se cache dans un buisson. Lorsque c’est au tour de Madame Goran de sortir, elle ne voit plus son mari, ni ses enfants. Les Albanais frappent. Les corps gémissants et bientôt sans vie des voisins et parents du hameau, hommes, femmes et enfants, s’entassent dans la cour. « *Ils frappent… ils nous tuent… ils me donnent un coup sur la tête et je tombe au milieu d’autres corps recouverts de sang… D’autres sont encore en vie et supplient qu’on*

ne les frappe pas... des gémissements, des ah, ah ! ».

C'est par ces phrases que Madame Goran tente de raconter la barbarie. Lorsque je lui demande de me dire ce qu'elle entend lorsqu'elle se trouve là, ensevelie sous ce tas de corps, elle ouvre légèrement la bouche, tente de reproduire le cri qu'elle entend, mais aucun son ne sort. Tous les jours, les bruits et les cris reviennent dans sa tête. Madame Goran est une survivante par erreur ou plutôt une revenante. Le temps s'est arrêté pour elle ce jour de l'été 1999. Désormais, son histoire s'écoulera sans elle. J'assiste impuissant au désespoir de cette femme devenue l'ombre d'elle-même. Avec Madame Goran, je côtoie un état extrême de l'humain, d'absence à soi-même.

La cour

Madame Goran a échappé à la mort physique mais elle est incapable de retourner dans le monde des vivants. Elle est bloquée dans l'espace-temps de la cour, lieu familial devenu un lieu de massacre, où sa trajectoire de vie s'est arrêtée et où la violence meurtrière se répète en boucle devant ses yeux. C'est en essayant de l'accompagner dans l'espace de cette cour où le massacre a eu lieu, dans ce lieu où elle a été tuée sans l'être vraiment, que l'importance de parler des espaces familiers de partage et de solidarité propres aux Roms du Kosovo m'est apparue incontournable.

La communauté rom du Kosovo possède cette caractéristique d'être sédentarisée depuis suffisamment longtemps pour que la mémoire collective transmise soit celle d'une communauté agricole, liée à la solidarité représentée par la cour. Dans la vie ordinaire de cette population, la cour est un lieu particulier, un espace de mémoire et de transmission, orale, de la mémoire. Chaque maison a une cour. Son aménagement est ouvert vers l'extérieur et tous les visiteurs la traversent pour entrer dans la maison. Lors d'un décès, c'est dans la cour que l'on allume le feu où viennent veiller les autres membres du village par solidarité avec la famille endeuillée. Ce jour-là, même les membres des clans adverses viennent parce que, devant la mort, les rivalités s'estompent. C'est autour de cette cour que se constitue l'espace de la famille, lieu de vie où se forgent les mythes des origines, un espace qui fonctionne comme une enveloppe psychique et devient un abri contre l'errance et l'oubli.

Avec le surgissement de la violence génocidaire, ces espaces particuliers qu'étaient les cours des hameaux se sont transformés en lieux de torture et d'extermination. Ce lieu de mémoire et de convivialité est transformé en un amas de corps gémissants, entre la vie et la mort. Le cas de Madame Goran illustre de manière sidérante cette transformation qui est également attestée par d'autres témoignages.

Peuples, territoires et vies suspendues

Les Roms n'ont pas de pays propre. Mais ils se sédentarisent par moments et dans certains pays. Ils s'ancrent dans un territoire qui devient un lieu de vie auquel ils s'attachent. Ils deviennent des citoyens et ont une vie sociale dans ce pays. L'identité des Roms du Kosovo était fortement ancrée dans des territoires agricoles qui leur ont été confisqués par la guerre et les exactions.

Leurs relations sociales, elles, sont surtout fondées sur la famille élargie. Ce patriotisme familial a permis aux Roms de demeurer ce qu'ils sont, en vivant depuis des siècles dans des sociétés « autres ». La cour matérialise cette famille. Symboliquement, les meurtres commis dans les cours mêmes détruisent la solidarité qui liait la communauté. La conscience collective disparaît, ne laissant la place qu'à des rescapés dispersés et isolés. Situé tout à coup en dehors de l'espace qui faisait d'eux des humains ancrés dans l'espace, matériel et social, de la communauté et du village, les survivants deviennent des êtres sans identité et errants.

La migration forcée met une chose en évidence: les Roms sont un peuple sans territoire parce qu'ils sont le plus souvent entravés dans leur sédentarisation et dépossédés de leurs liens sociaux à cause des violences qu'ils sont amenés à endurer. Ils sont de plus en plus des exilés dont les vies sont comme suspendues et pour lesquels l'état d'exception est devenu la règle. La déportation, l'errance forcée et la vie en camp, pour ceux qui sont restés comme pour ceux qui sont partis –camps de fortune, camps de réfugiés, centres de rétention–, sont devenues de nouvelles formes de « normalité ». Dans ces contextes, nombre de Roms exilés doivent taire leur identité.

À l'heure actuelle, la situation de cette population est catastrophique, notamment dans les pays de l'Est européen. Leurs droits sont bafoués. Ils ont difficilement accès à l'éducation et à l'emploi, à un logement décent, aux soins de santé. Le rêve de nombreux Roms est de trouver un travail, de ne plus se livrer à la mendicité, de voir leurs enfants scolarisés. Les enfants des exilés roms qui se trouvent dans des centres de la Croix-Rouge vont à l'école et aiment le faire. Les parents sont fiers et rassurés car ils perçoivent l'école comme la possibilité pour leurs enfants de gagner le respect de leur environnement social. Dans leurs pays d'origine comme le Kosovo, les Roms sont détestés.

Le drame qui secoue aujourd'hui de nombreuses familles roms installées en Belgique ou ailleurs en Europe, c'est de devoir quitter ces territoires après s'y être plus ou moins intégrées et entrevu ce à quoi pouvait ressembler une vie plus digne. D'une part, les blessures que la guerre a occasionnées entre différents groupes humains restent ouvertes. Il faudra sans doute que plusieurs générations passent pour que les sociétés des Balkans puissent à nouveau vivre en bonne intelligence. D'autre part, même s'il parvient à ses destinataires, l'aide financière envoyée vers les Balkans ne résout pas grand-chose, incapable de se substituer à de véritables politiques publiques en faveur de l'intégration locale de ces populations.

Vignette : image gracieusement fournie par le photographe Bruno Stevens, sur le terrain au moment de la guerre au Kosovo.

* Steva BOSNJAK est belge d'origine serbe appartenant à la minorité rom, infirmier, thérapeute, médiateur pour les questions touchant à la population rom et auteur de *La Reine d'Angleterre, une mendiante...* (2012) et *Une brèche dans le mur de la douleur* (2013), Éditions de l'Institut Séfarade Européen, Bruxelles.

date créée
01/10/2017
Champs de Méta
Auteur-article : Steva BOSNJAK*